

L’Afrique en perspective : histoire, territoires, cultures et enjeux géopolitiques et géoéconomique du développement
Africa in Perspective: History, Territories, Cultures, and the Geopolitical and Geo-economic Challenges of Development.

Auteur 1 : ELKHANCHOUI MOSTAFA.

Auteur 2 : KASMI MALAK.

Auteur 3 : AMMI ANOUAR.

EL-KHANCHOUI MOSTAFA, Docteur en sciences économiques et gestion - ENCG KENITRA

KASMI MALAK, Docteure en sciences économiques et gestion - ENCG KENITRA

AMMI ANOUAR, Enseignant-Chercheur - ENCG KENITRA

Déclaration de divulgation : L’auteur n’a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l’objectivité de cette étude.

Conflit d’intérêts : L’auteur ne signale aucun conflit d’intérêts.

Pour citer cet article : EL-KHANCHOUI .M, KASMI .M & AMMI A (2025). « L’Afrique en perspective : histoire, territoires, cultures et enjeux géopolitiques et géoéconomique du développement », African Scientific Journal « Volume 03, Num 32 » pp: 0403 – 0431.



DOI : 10.5281/zenodo.17311308
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Cet article propose une lecture globale de l’Afrique à travers ses trajectoires historiques, ses divers territoires, la richesse de ses cultures et les dynamiques contemporaines qui façonnent son développement. L’analyse met en lumière l’héritage historique et colonial, la pluralité géographique et culturelle, ainsi que les recompositions géopolitiques et géoéconomiques qui redéfinissent la place du continent dans les rapports internationaux. En s’appuyant sur une approche multidimensionnelle, l’étude examine les atouts stratégiques de l’Afrique – ressources naturelles, position géographique, capital humain – tout en identifiant les défis majeurs liés à la gouvernance, aux inégalités, aux transitions économiques et aux tensions géopolitiques. L’article propose enfin une réflexion sur les perspectives de développement inclusif et durable, en considérant les enjeux de coopération régionale et internationale dans un contexte mondial en mutation.

Mots clés : Afrique, histoire, territoires, cultures, développement, géopolitique, géoéconomie.

Abstract

This article offers a comprehensive analysis of Africa through its historical trajectories, diverse territories, rich cultural heritage, and the contemporary dynamics shaping its development. It highlights the historical and colonial legacy, the continent’s geographical and cultural plurality, and the geopolitical and geo-economic shifts redefining Africa’s role in international relations. Adopting a multidimensional approach, the study examines Africa’s strategic assets—natural resources, geographical position, and human capital—while identifying major challenges related to governance, inequalities, economic transitions, and geopolitical tensions. The article concludes with a reflection on the prospects for inclusive and sustainable development, considering the stakes of regional and international cooperation in a rapidly changing global context.

Keywords: Africa, history, territories, cultures, development, geopolitics, geoeconomics.

Introduction

La géopolitique de l'Afrique est une connotation qui peut référer aux différentes géopolitiques africaines qui enclot le continent noir, qu'elles soient émanées de ses pays composants ou jouées autour de ces derniers. L'Afrique est un continent oublié des temps modernes (surtout le XIXe et XXe siècle) qui se voit en retour à la scène internationale (XXIe siècle) (Dulucq, 2009).

Beaucoup de rivalités s'articulent autour des pays africains, très particulièrement la partie subsaharienne du continent qui se revêt un nouvel élan dans le monde avec ses grosses attractions en ressources naturelles (Damon & Igue, 2003).

La formation de l'Afrique au plan de l'analyse géopolitique est le résultat d'une longue histoire qui tire ses racines de l'esclavage, de la conférence de Berlin en 1884 (partage de l'Afrique entre les grandes puissances), de la colonisation, de la décolonisation et de la prise en compte d'une géographie politique africaine au sein de laquelle se sont organisés les Etats et les entités régionales symbolisées par l'OUA et l'UA.

Si l'Afrique est devenue un acteur majeur du système onusien, les pays qui la composent peinent à imposer chez eux la démocratie de façon durable et à combattre différents maux connus de tous (conflits et crises politiques, pauvreté, crise alimentaire, système éducatif défaillant, état sanitaire –hôpitaux-, épidémies –VIH, Ebola- ou d'autres pathologies comme le paludisme). Mais, paradoxalement, il ne faut pas désespérer de l'Afrique, car elle est d'emblée entrée dans le 21^{ème} siècle (Tinguiri, 2016).

L'Afrique dispose de sa richesse humaine, de sa jeunesse, de ses ressources mal exploitées, des potentialités immenses d'un continent qui est encore à l'aube de son histoire. Elle a déjà, tout au long du XXe siècle, apporté à l'Europe et au monde un enrichissement artistique dans tous ses registres – la plus haute des activités humaines -, et donc intellectuel, considérable. Elle entend aujourd'hui prendre en main ses propres affaires, comme le montre notamment la constitution de l'Union africaine ou ses positions à l'OMC. Il lui reste à trouver, avec la stabilité politique, la clef d'un développement économique et social qui bénéficie à tous ses habitants, et pas seulement à des catégories privilégiées ou à des intérêts extérieurs.

Depuis longtemps, l'Afrique était un continent exploité, raison de son sous-développement et des tensions internes. Actuellement, et avec l'ère de la mondialisation, de nouvelles rivalités s'entassent en excédent de ses défis classiques, qui remettent en question son émergence en développement sur la scène internationale (Ki-Zerbo & Holenstein, 2003).

Notre article a pour but de mettre en exergue Comment l’Afrique peut-elle mobiliser ses atouts historiques, territoriaux et culturels pour relever ses défis géopolitiques et géoéconomiques et renforcer son développement ? Pour répondre à cette problématique nous abordons Fondements historiques de l’Afrique contemporaine en second lieu une analyse approfondie détaillera les enjeux de développement africain et enfin les enjeux géopolitiques et géoéconomique du développement du continent

1. Fondements historiques de l’Afrique contemporaine

1.1. Les frontières en Afrique : un héritage colonial

En Afrique, La conférence de Berlin fixe donc la répartition des terres sur un principe d’exploitation commerciale, et de nombreuses frontières vont donc être construites sur ce principe (Foucher, 2014) :

- La logique de comptoir s’observe aisément sur le littoral du golfe de Guinée. Elle découle de la logique de traite et conduit à une marqueterie politique qui traduit l’exploitation du continent du littoral vers l’intérieur ;
- La logique hydrographique s’explique par la volonté de contrôler les fleuves qui sont des axes de pénétration et de commerce. On retrouve cette logique dans la délimitation du Congo, ou dans les toponymes choisis pour nommer les pays (Niger, Nigeria).

Le déterminant géographique doit enfin être pris en compte. Les espaces concernés sont désertiques et peuplés de nomades ou occupés sur le mode du comptoir. Ils peuvent être partagés selon des zones d’influence et leur démarcation effective sur le terrain est rare, ouvrant la voie à de multiples contestations (Torre & Kirat, 2008).

1.1.1 La période coloniale entérine les frontières existantes

La période coloniale est courte au regard de l’histoire : moins d’un siècle dans la majorité de l’Afrique, quelques décennies au Moyen-Orient. Il faut donc relever que la colonisation est un phénomène bref mais qui bouleverse en profondeur les structures politiques de ces régions, instaurant un ordre durable qui se pérennise bien au-delà de la période coloniale.

À la dynamique de morcellement politique et linguistique du partage colonial succède une logique de découpage administratif à l’intérieur des ensembles coloniaux qui donnera ensuite les frontières des futurs États (Singaravélou, 2023).

La France découpe par exemple son empire à l’intérieur de deux grandes entités : l’Afrique occidentale française (AOF dès 1895) et l’Afrique équatoriale française (AEF à partir de 1910). À l’indépendance, les frontières sont donc tracées sur des principes d’organisation administrative, même si elles reprennent parfois des réalités précoloniales (Ruggiu, 2018).

Le territoire de l'Empire mossi détermine ainsi le tracé des frontières de la Haute- Volta (Le royaume mossi est un royaume africain disparu. Le terme désigne en fait plusieurs royaumes qui se sont succédé dans l'actuel Burkina Faso et ont dominé le cours supérieur de la Volta à partir du XIII^e siècle, jusqu'à l'arrivée des Français en 1896 et à la création de la Haute Volta en 1919, La République de Haute-Volta, actuel Burkina Faso, fut établie le 11 décembre 1958, en tant que colonie autonome au sein de la Communauté française) (Izard, 1970).

Le découpage politique de l'Afrique résulte donc d'initiatives extérieures, introduisant les concepts de frontière, d'État, voire d'État-nation, inconnus jusqu'ici en tout cas dans leur définition moderne. Cet apport colonial entériné et participe ensuite de la formation des nouvelles nations indépendantes (Bouquet, 2003).

1.1.2 La décolonisation se construit sur le statu quo

Malgré leur caractère artificiel, leur origine coloniale et leur nature exogène, ces frontières ont progressivement été acceptées par les Africains. En s'appuyant sur l'article III de la Charte de l'Organisation de l'Unité africaine de 1963 - qui consacre le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État -, les chefs d'État et de gouvernement, réunis au Caire en juillet 1964, ont adopté une résolution affirmant le principe de l'intangibilité des frontières en vigueur (Gounin, 2014).

Des différends frontaliers ont ponctuellement émergé, mais la plupart ont été résolus par la voie de négociations bilatérales ou grâce à la médiation d'un acteur tiers. Depuis 1963, huit affaires ont été portées devant la Cour internationale de justice, parmi lesquelles le litige de la bande d'Aouzou (1990) et celui de la péninsule de Bakassi (1994) (Brunet-Jailly, 2018).

Les mouvements sécessionnistes, quant à eux, sont demeurés exceptionnels : ni le Katanga ni le Biafra n'ont obtenu leur indépendance, et il a fallu attendre 1993 avec l'Érythrée, puis 2011 avec le Soudan du Sud, pour assister à l'émergence de nouveaux États sur le continent africain (Puloc'h & Chetboun, 2021).

L'héritage colonial est donc institutionnalisé dès l'indépendance sur le principe de l'uti possidetis (intangibilité des frontières : principe de droit international selon lequel on ne revient pas sur un découpage territorial existant) et la multiplication des frontières à la décolonisation se fait dans le cadre des empires constitués.

Alors qu'elle est souvent d'être à l'origine de l'instabilité de l'Afrique, la colonisation a dessiné des frontières d'une grande stabilité (Ablin, 2006).

Certes, l'instabilité politique a été grande depuis les indépendances, mais elle n'a que très rarement remis en question le découpage territorial, permettant parfois le développement d'un sentiment national dans un cadre pourtant souvent marqué par le multi-ethnisme.

Ce principe a toutefois été remis en cause par la création d'un nouvel État sur un critère ethno-religieux et économique (le Sud-Soudan en 2011), et l'éclatement d'un État issu de la période coloniale sur ce même principe (la Somalie).

1.2. Un profond différentiel d'insertion en Afrique subsaharienne

Le continent tout entier s'inscrit pleinement dans la mondialisation, comme en témoignent les taux de croissance soutenus que connaissent les pays africains, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne (3,9 % en 2022, 3,6 % en 2023, avec une reprise attendue autour de 4 % à l'horizon 2025)(*Perspectives économiques mondiales*, s. d.).

La confrontation récente de l'Afrique à la mondialisation permet en effet de révéler trois dynamiques plus ou moins évidentes selon les territoires :

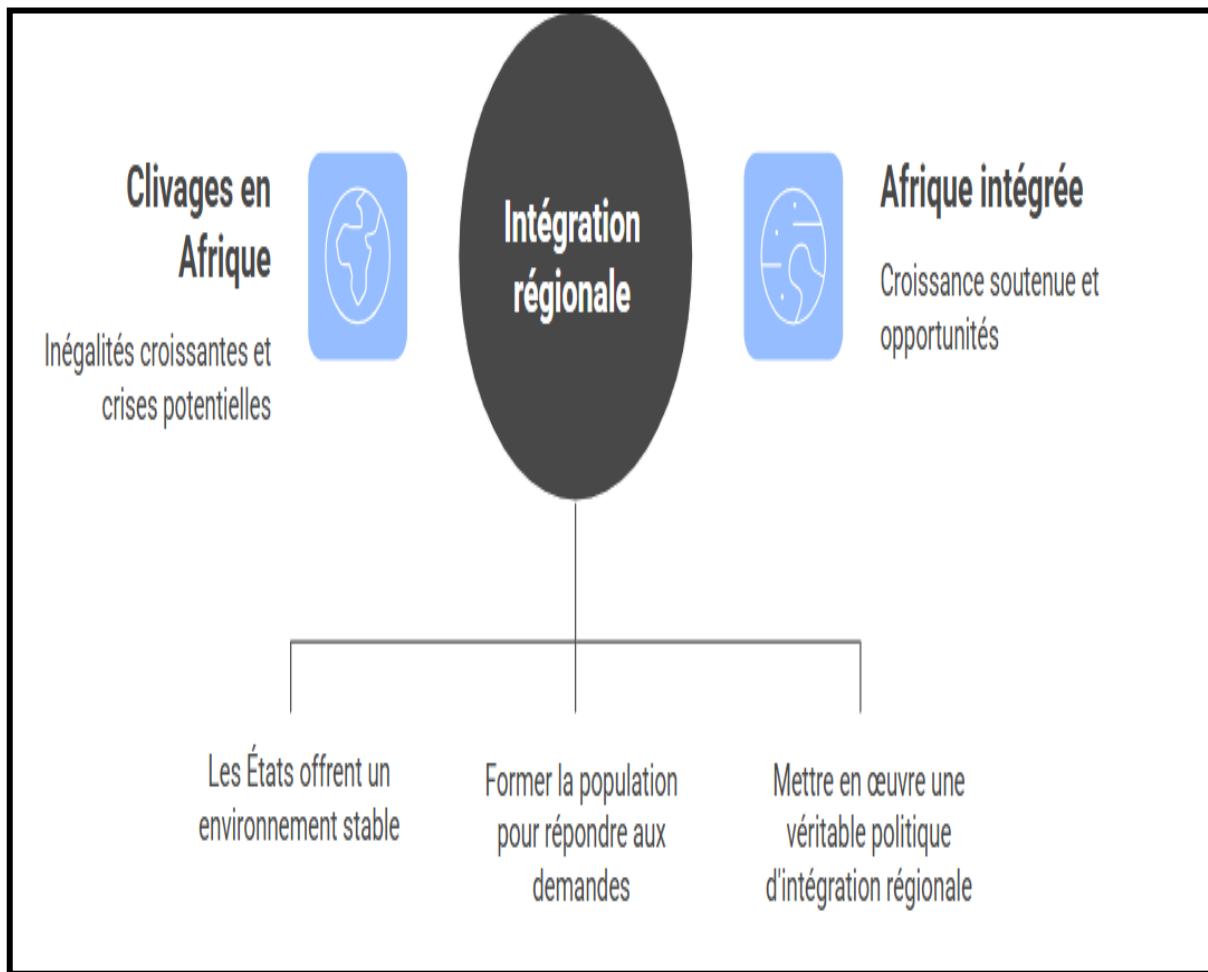
L'insertion de l'Afrique est une dynamique indéniable. Cette insertion s'explique par une nouvelle façon d'appréhender le continent qui n'est plus vu comme un repoussoir (l'intérêt porté par la Chine ou l'Inde en témoigne).

Cette insertion se manifeste par une attractivité nouvelle des territoires et une implantation croissante d'acteurs internationaux. Dans cette dynamique, les États ont un rôle essentiel à jouer pour offrir un environnement stable et former une population propre à répondre aux demandes extérieures.

Les sociétés se transforment toutefois, c'est la seconde dynamique. Le rôle moteur joué par la jeunesse doit ici être relevé même si la démographie peut aussi être vue comme une contrainte. Réceptive au changement et au brassage culturel, la jeunesse africaine est clairement le moteur du changement.

Toutefois, et c'est la troisième dynamique, l'insertion est différentielle et le continent connaît un approfondissement des clivages qui peut être vecteur de nouvelles crises : clivages internes qui reprennent les clivages traditionnels des sociétés africaines (ethniques, religieux) ou qui sont directement créés par la dynamique d'insertion (rural/urbain, littoral /intérieur), clivages externes créés par les différences d'insertion entre les pays ,montrant l'importance d'une véritable politique d'intégration régionale.

Figure N°1 : Intégration de l'Afrique dans la mondialisation



Source : auteurs

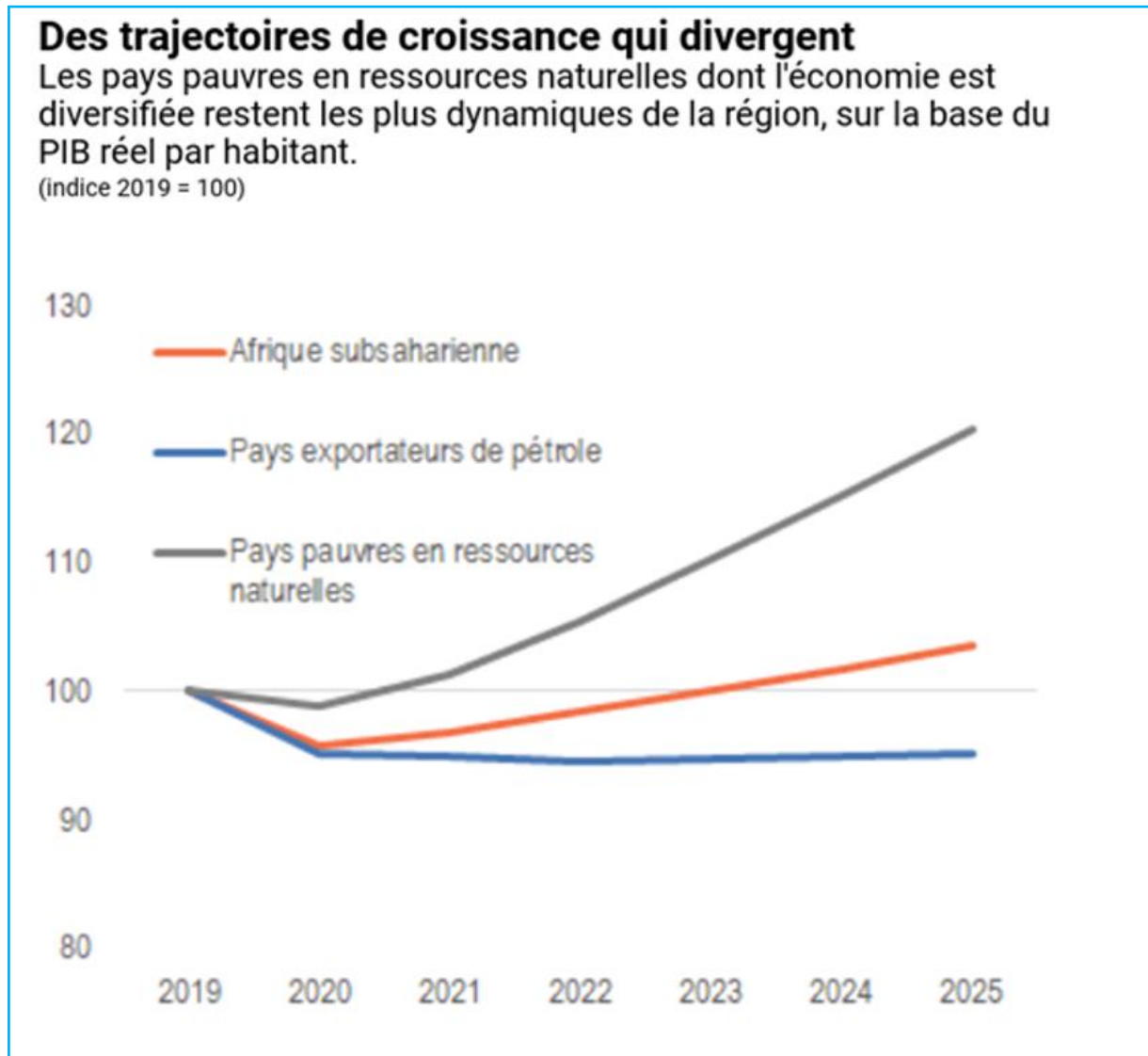
2. Les Enjeux de développement africain

Souvent le continent africain est présenté comme un continent à l'écart du monde. Il est vrai qu'à cette échelle, le continent cumule les indicateurs défavorables économiques et environnementaux. Politiquement, l'Afrique semble cumuler les handicaps. Les enjeux géopolitiques et économiques rendent cet espace convoité. Cependant, dans le contexte de mondialisation, l'Afrique n'est plus à l'écart du monde. Souvent convoitée par les puissances émergentes, elle intègre ainsi la mondialisation (Tellenne, 2023).

Enfin, face au constat pessimiste sur l'Afrique, peuvent être opposées des améliorations ou des réussites signes d'une ouverture vers la mondialisation. L'éveil des revendications politiques et démocratiques en est un des signes. Les défis restent nombreux, surtout s'agissant de développement durable (croissance démographique, croissance urbaine, besoins alimentaires, surmonter les divisions). Le continent africain a été et reste une terre de contradictions. Des terres sont très riches en ressources naturelles diverses (minières,

pétrolières, gazières, forestières et agro-pastorales). L'on constate que plus les terres agricoles sont très fertiles, plus les pays qui en sont dotés crient souvent pauvreté, malnutrition, guerres et famines (Doumbia, 2019).

Figure N°2 : Les enjeux en Afrique subsaharienne



Source : (FMI, s. d.)

2.1. Une périphérie productive du système Monde--

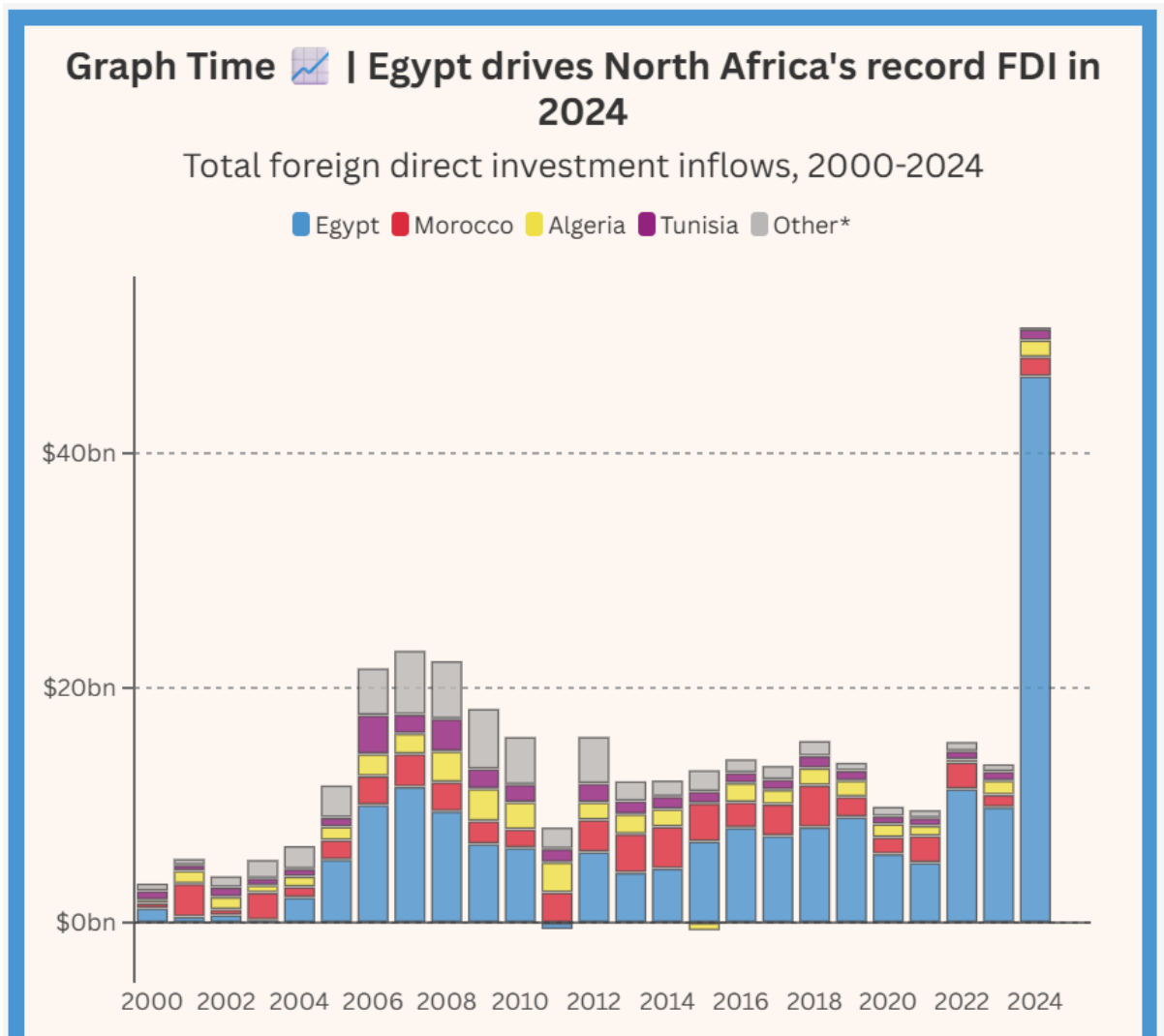
2.1.1. Un continent marginalisé dans les échanges mondiaux

En 2024, les exportations d'Afrique représentaient environ 2,5 % des exportations mondiales totales, Le rapport *Africa Export Competitiveness Report 2023* indique que, malgré une forte hausse des exportations africaines, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales reste "modeste" et en-dessous de 3 % (Da Piedade, 2024).

La pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur les investissements directs étrangers (IDE) en Afrique. En effet, les flux vers le continent ont baissé de 16% en 2020, à 40 milliards de dollars, contre 47 milliards de dollars en 2019.

En 2024, les flux d'IDE vers l'Afrique du Nord ont **augmenté**, atteignant **51 milliards de dollars**, soit une multiplication par ~4 par rapport à 2023, où ils étaient à ~13 milliards, L'Égypte reste le principal bénéficiaire en Afrique : elle a attiré environ **46,6 milliards de dollars** d'IDE en 2024, contre ~9,8 milliards en 2023.

Figure N°3 : Le Record d'IDE En Egypte



Source : (Intelligence, 2025)

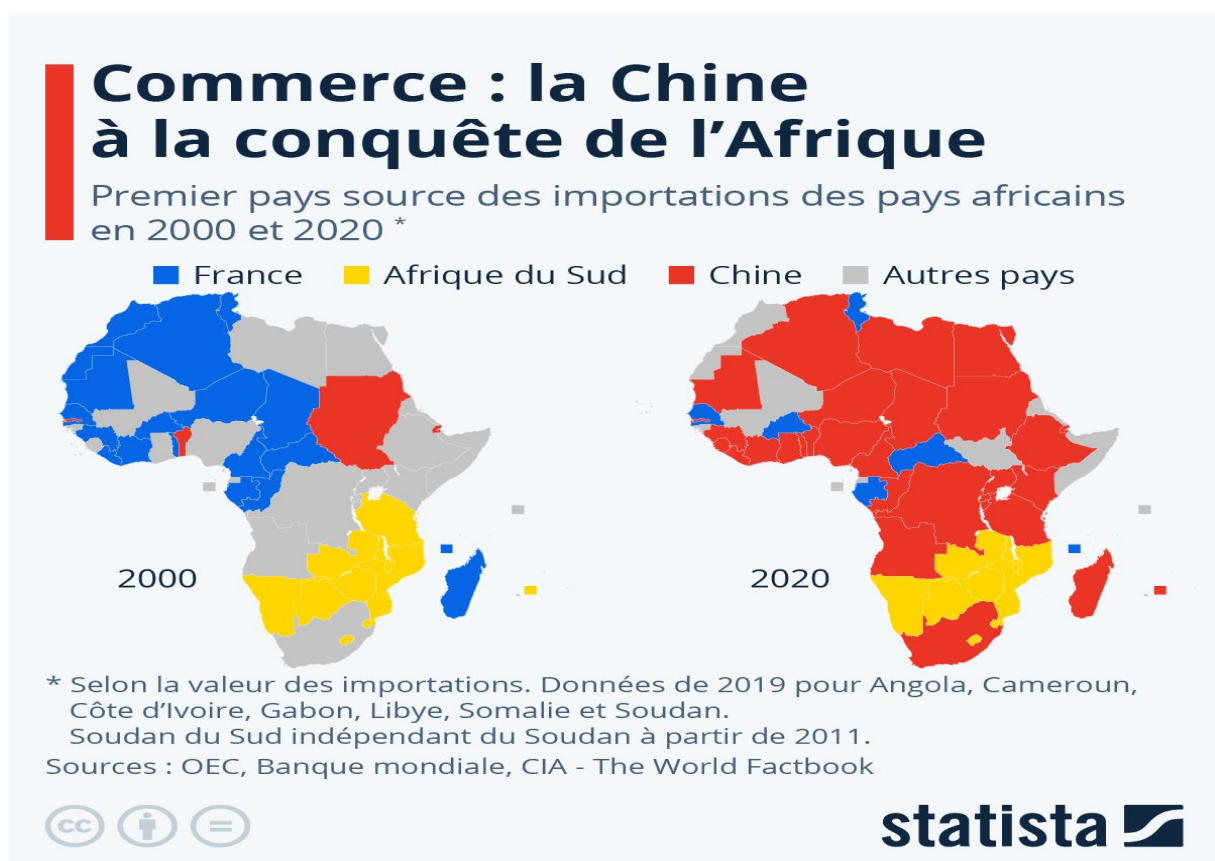
Les exportations sont réduites surtout aux matières premières. Cette ouverture, aussi ancienne qu'asymétrique, entraîne de spectaculaires effets de dépendance économique.

En Afrique, en moyenne, les exportations d'une matière première principale représentent 50 % des flux commerciaux alors que les produits manufacturés ne représentent que 5 % du total (Bank, 2017).

Dans ce contexte, l'Afrique subit un échange inégal qu'elle ne contrôle pas : elle demeure **"price taker"** plutôt que **"price maker"**, les cours étant déterminés sur les grandes places boursières du Nord. Par conséquent, ses économies restent fortement exposées aux variations de prix qu'elles ne maîtrisent pas et ressentent durement tout ralentissement de la demande mondiale (Joyeux et al., 2017a).

Les investissements directs chinois en Afrique ont atteint 3,4 milliards de dollars en 2022, selon des données publiées par le ministère chinois du Commerce. Mais les investissements sont très concentrés vers les États les plus intéressants économiquement : Six pays en Afrique subsaharienne concentrent plus de 45% de ces investissements : le Nigeria, l'Éthiopie, l'Angola, le Kenya, la Zambie et la République démocratique du Congo (Lasserre, 2025).

Figure N°4 : Les enjeux en Afrique subsaharienne



Source : (Commerce, s. d.)

En 2000, la Chine n'était la première source d'importations que de quelques pays africains : le Soudan, la Gambie, le Bénin et Djibouti. À cette époque, la France occupait encore une

position de partenaire privilégié sur le continent, en particulier dans les pays francophones et au Maghreb. Mais comme le met en avant notre infographie, vingt ans plus tard, la superpuissance asiatique s'est imposée comme le premier fournisseur de marchandises pour plus de trente nations africaines. Dans le même temps, face à la concurrence, les parts de marché à l'exportation de la France sur le continent ont diminué de moitié, passant de 12 % à 7 % en vingt ans

Au-delà d'une simple relation commerciale, la Chine est également le premier investisseur étranger en Afrique. Depuis 2011, géant asiatique a "su devenir le principal acteur du boom des infrastructures sur le continent, participant aux financements des projets à hauteur de 40 %", comme le rapporte Forbes - une part qui ne cesse d'augmenter, dans le cadre notamment du programme stratégique chinois des "Nouvelles routes de la soie"(Pairault, 2018).

la chine : une puissance révisionniste en afrique?

Le terme "puissance révisionniste" est souvent utilisé en relations internationales pour décrire un pays qui cherche à remettre en question ou à modifier l'ordre établi par les puissances dominantes. En ce qui concerne la Chine en Afrique, certains analystes soutiennent effectivement que la Chine agit de manière révisionniste en raison de son approche différente de celle des puissances occidentales traditionnelles dans la région (Plassais, 2022).

La Chine a considérablement étendu ses relations avec de nombreux pays africains au cours des dernières décennies, en investissant massivement dans des projets d'infrastructures, des ressources naturelles et des échanges commerciaux. Ces investissements ont souvent été réalisés sans conditionnalités politiques ou de gouvernance, ce qui contraste avec l'approche des puissances occidentales qui peuvent lier leur aide à des exigences démocratiques, de transparence ou de respect des droits de l'homme (Diaby, 2014).

Certains critiques voient cette approche chinoise comme révisionniste dans la mesure où elle perturbe l'influence traditionnelle des pays occidentaux en Afrique et offre une alternative au modèle de développement occidental. De plus, la Chine est parfois accusée d'exploiter les ressources naturelles africaines sans se soucier des conséquences environnementales ou sociales à long terme, ce qui alimente également les inquiétudes quant à son impact sur la région.

2.1.2. Les blocages des économies africaines : rente et/ou endettement

Les économies africaines sont souvent confrontées à des blocages liés à la dépendance à la rente et/ou à un niveau élevé d'endettement. Voici comment ces deux facteurs peuvent entraver le développement économique en Afrique.

La dette reste un des ennemis des pays les plus pauvres (Dufrière, 2023). Leur seule opportunité de salut relève de l'effacement de la dette – voie retenue par le G8 de Londres en 2005 qui a prévu cette mesure pour 18 pays pauvres très endettés (PPTÉ). Mais les pays ayant profité de cette aubaine doivent être capables d'en tirer parti. En 2015, la dette de la République du Congo repart à la hausse et atteint 51,6 % de son PIB. Selon le FMI, la dette publique totale du Congo s'élèverait à 13,0 Mds \$ en 2022 (92,5% du PIB en 2022).

2.1.2.1. Dépendance à la rente :

Ressources naturelles : De nombreux pays africains dépendent fortement des exportations de matières premières telles que le pétrole, le gaz, les minéraux et les produits agricoles. Cette dépendance à la rente peut entraîner une économie déséquilibrée et volatile, car les revenus sont souvent soumis aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières (Gelb, 2010).

Corruption et mauvaise gouvernance : La rente des ressources naturelles peut créer des incitations à la corruption et à la mauvaise gouvernance, car les dirigeants politiques et les élites peuvent être tentés de s'accaparer les revenus et de les utiliser à des fins personnelles plutôt que de les investir dans le développement économique et social (Sersiron, 2021).

Désindustrialisation : Dans certains cas, la rente des ressources naturelles peut décourager le développement d'autres secteurs de l'économie, tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière, en créant des distorsions économiques et en rendant les autres secteurs moins compétitifs sur les marchés internationaux (Benabdallah, 2009).

2.1.2.2. Endettement :

Endettement excessif : De nombreux pays africains ont accumulé des niveaux élevés de dette publique, souvent en empruntant auprès d'institutions financières internationales ou de pays étrangers pour financer des projets d'infrastructures ou combler les déficits budgétaires. Un endettement excessif peut entraîner des problèmes de solvabilité et compromettre la capacité des gouvernements à financer les services publics essentiels (Akoto Tamakloe, 2023).

Charge de la dette : Les paiements de la dette peuvent représenter une part importante des recettes gouvernementales, ce qui réduit la marge de manœuvre budgétaire pour les investissements dans l'éducation, la santé, les infrastructures et d'autres secteurs prioritaires pour le développement économique et social (Fontanel, 2024).

La dette reste un des ennemis des pays les plus pauvres. Leur seule opportunité de salut relève de l'effacement de la dette – voie retenue par le G8 de Londres en 2005 qui a prévu cette mesure pour 18 pays pauvres très endettés (PPTÉ). Mais les pays ayant profité de cette aubaine doivent être capables d'en tirer parti. En 2015, la dette de la République du Congo repart à la

hausse et atteint 51,6 % de son PIB alors qu'elle avait été ramenée à 34 % en 2012 grâce à l'initiative PPTE. Selon le FMI, la dette publique totale du Congo s'élèverait à 13,0 Mds \$ en 2022 (92,5% du PIB en 2022) (Joyeux et al., 2017b) .

La crise du Covid-19 a encore aggravé la situation. Le nombre de nations africaines classées par le Fonds monétaire international (FMI) en risque élevé de surendettement a fortement augmenté et celui des nations en crise de deux à cinq en seulement six ans. Une trentaine de pays ont bénéficié, dans le cadre du G20, d'une suspension du service de leurs dettes jusqu'à la fin 2021(Sary Ngoy, 2021).

La Chine est devenue en vingt ans le principal bailleur de l'Afrique subsaharienne, détenant 62,1 % de sa dette externe bilatérale en 2020, contre 3,1 % en 2000. Dans certains pays comme l'Angola ou la Zambie, elle représente même plus de 80 % de cette dette.

Ainsi, en 2015, la dette totale de l'Afrique représente 35 % du PIB total. Ce chiffre peut paraître important, mais il était de 65 % en 2000. D'après le dernier rapport annuel de la Banque mondiale, la dette publique des pays d'Afrique subsaharienne s'élevait à 1 140 milliards de dollars à la fin de 2022. Ce qui correspond à une hausse de plus de 200 % par rapport à 2010. Trois facteurs handicapants pour le développement

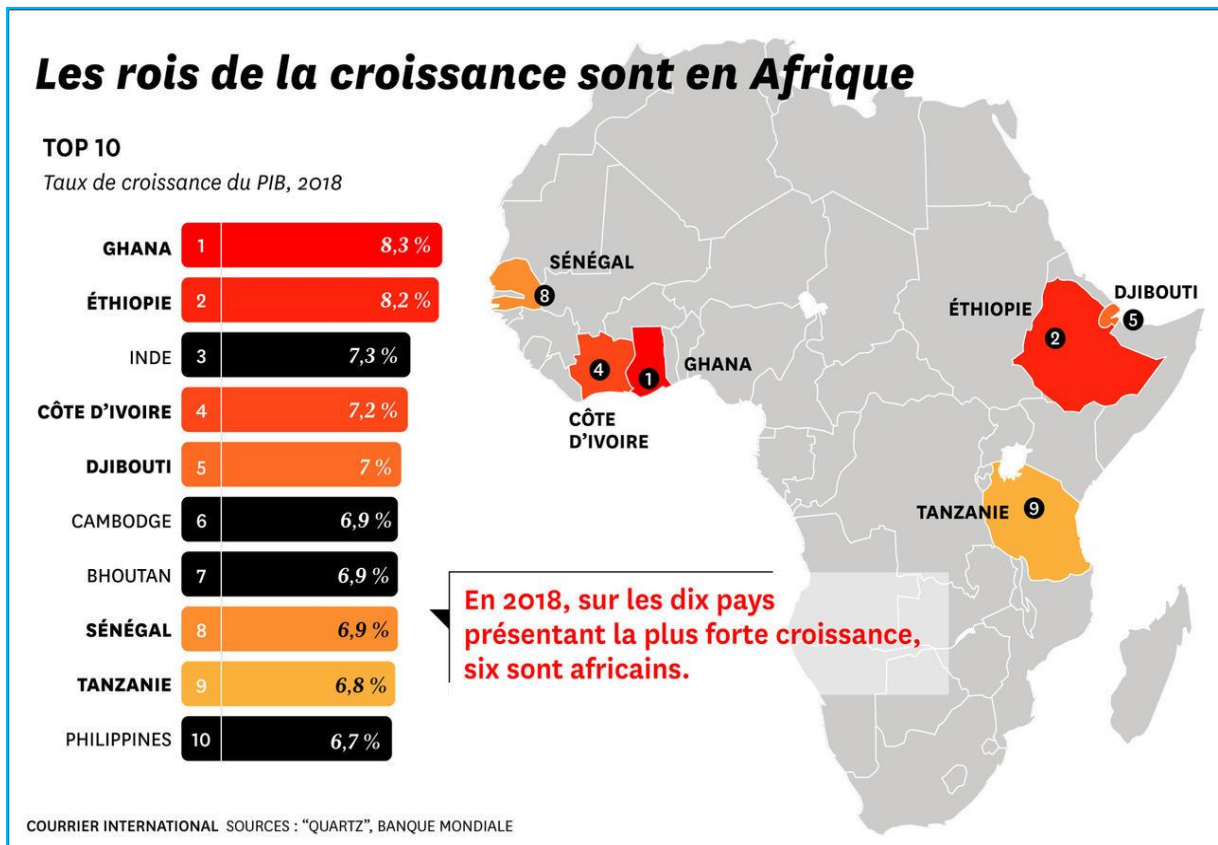
Le continent africain est historiquement victime d'une « fracture cognitive, numérique et scientifique » (Philippe Hugon).

Il souffre ainsi d'un faible potentiel de recherche. L'Afrique compte actuellement 79 scientifiques pour un million d'habitants, soit 57 fois moins qu'aux États-Unis alors que le Brésil peut compter sur 656 scientifiques pour un million d'habitants.

Dans le top 40 des pays consacrant la plus grande part de leur budget à la recherche et au développement, seule l'Afrique du Sud représentait le continent, avec 0,60 % de son PIB consacré à ce poste (2020), contre 3,30 % au Japon (2021) ou 3,46 % aux États-Unis (2021). L'enseignement scolaire et supérieur s'avère très insuffisant alors que les besoins sont immenses.

Un État comme le Cameroun ne consacre par exemple que 1,8 % de son modeste PIB à l'éducation, 50 millions d'enfants africains ne sont pas scolarisés.

Figure N°4 : la croissance en Afrique



Source : (rédaction, 2022)

2.2. Les déséquilibres territoriaux du développement

2.2.1. Les défis du développement durable

Les écosystèmes d'Afrique subsaharienne font face à de multiples dangers. Le premier concerne la déforestation d'un des poumons verts de la planète. On observe cela dans le bassin du Congo, où près d'un million d'hectares de forêt sont détruits chaque année, mais aussi à l'échelle de l'Afrique équatoriale et tropicale humide (Peya, 2021).

L'explication de cette déforestation réside dans le choix fait par de nombreux pays d'exploiter la forêt à grande échelle pour stimuler leurs exportations, souvent sous la direction de sociétés étrangères (Ben Hacen, 2020).

Plus un pays est démuné, plus il est susceptible de se soumettre au réflexe forestier sans faire preuve de discernement. Par ailleurs, l'usage du bois de chauffage demeure crucial pour les communautés : la biomasse constitue 44 % de l'énergie totale consommée en Afrique. Au final, l'expansion des zones agricoles avancées, destinées aux cultures commerciales,

s'effectue au détriment de la forêt : en Côte d'Ivoire, le front pionnier du cacao a ravagé près de 80 % de la forêt depuis le début des années 1950 (Buttoud, 2001).

Les dangers inhérents au changement climatique sont extrêmement variés, ce qui semble d'autant plus injuste compte tenu du fait qu'un Africain ne produit en moyenne qu'une tonne de CO₂ par an, contre neuf pour un Européen et vingt pour un Américain (moyenne mondiale de 4). On estime qu'à terme, 30 % de la population en Afrique serait touchée par l'élévation du niveau de la mer, pendant que l'expansion de la sécheresse et de l'aridité mettrait en péril près de 250 millions d'Africains.

En effet, l'Afrique subsaharienne est la région du monde où l'irrigation est le moins contrôlée : à peine 5 % des terres arables en bénéficient. Certaines nations ont mis en place des initiatives de sauvegarde de l'environnement en collaboration avec des ONG, voire avec le soutien de la communauté internationale (Carmona, 2023).

2.2.2. Politiques modernisatrices et rattrapage des retards en termes d'équipements

L'agriculture occupe toujours, en Afrique subsaharienne, une place prépondérante. Or, sa productivité reste trop souvent médiocre.

La répartition inégale des terres est accentuée par le fait que l'Afrique fait actuellement l'objet d'achats de terre par des États tels que l'Arabie, la Chine, le Japon et la Corée du Sud, qui ont acquis 53 millions d'hectares entre 2000 et 2013. Il est donc crucial de triompher dans la lutte pour l'alimentation. Un pays tel que la Zambie cherche à utiliser le phénomène de l'accaparement des terres pour favoriser le développement local, en versant des redevances et en employant des agriculteurs locaux dans les exploitations.

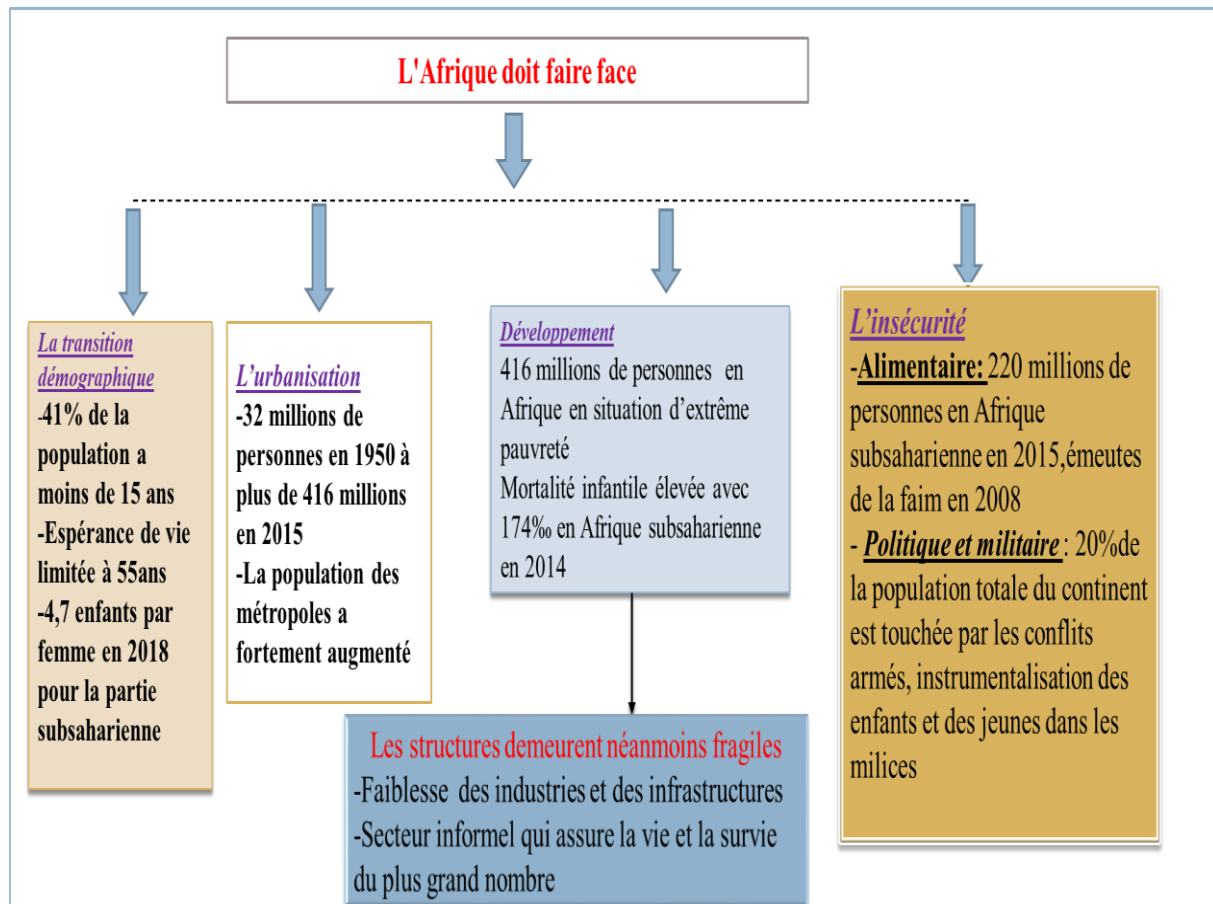
En réponse aux variations des prix agricoles et à la productivité limitée de son agriculture, le Sénégal a initié en 2009 la « Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance ». Ce projet met l'accent sur l'expansion de l'irrigation le long du fleuve Sénégal et établit une collaboration agronomique avec l'Inde dans le but d'établir les bases d'une révolution verte. Le Rwanda a mis en place une politique agricole modeste mais significative (Thiam, 2024).

De plus, les zones africaines souffrent toujours de déficits en matière d'infrastructures logistiques. Cependant, des efforts concrets d'équipement sont déployés, notamment en ce qui concerne les ports. En 2015, le Mozambique a ouvert un tout nouveau terminal portuaire en eau profonde à Nacala, qui est fortement relié à une région riche en charbon et en gaz.

2.2.3. Tenter de faire des matières premières un levier de croissance... non sans risque

Afrique dispose d'un impressionnant stock de ressources naturelles. Aux hydrocarbures, s'ajoutent des ressources minérales nombreuses. Un pays comme le Gabon détient par exemple 30 % des réserves mondiales de manganèse. La RDC est un producteur de diamants et de cobalt, l'Afrique du Sud le premier producteur au monde de platine, de chrome, le 2^e au monde pour l'or, le manganèse et le titane. Si bien que l'Afrique est « un continent convoité pour ses matières premières » selon Roland Pourtier. À la fin des années 2000, les matières premières sont devenues des ressources économiquement très stratégiques, comme le démontre l'envolée de leurs prix. Ainsi, les cours de la tonne de minerai de fer ont bondi de 90% entre 2008 et 2010. Quant aux hydrocarbures, ils connaissent des prix à la fois erratiques et élevés depuis les années 2000 (notion de 3^e choc pétrolier). Tout ceci explique que l'Afrique est historiquement au croisement des différentes sphères d'influence économique de quatre acteurs majeurs qui poussent leur avantage dans la région : les puissances anciennes coloniales européennes, les États-Unis, la Chine et le Sud émergent. Le défi pour les États de la région consiste donc à éviter que la valeur ajoutée dégagée par l'exploitation des rentes naturelles ne soit captée par des acteurs extérieurs ou des acteurs illicites pratiquant la contrebande.

Figure N°5 : les défis de l'Afrique



Source : auteurs

2. Géopolitique et géoéconomie de l'Afrique

2.1. L'Afrique : Arc de crises traversé par de multiples conflits

Le Sahel est un territoire désertique où de nombreux groupes et réseaux clandestins sont actifs. Des trafics illicites y sont organisés. Enfin, de nombreuses crises politiques parcourent cet espace : en 2011, les Touaregs du MNLA se sont rebellés contre le gouvernement du Mali, affaibli par un coup d'État et des groupes djihadistes (AQMI, MUJAO) en ont profité pour prendre le contrôle du nord du Mali. Il a fallu l'intervention de la communauté internationale, pilotée par la France (mission Serval puis Barkhane) pour déloger les terroristes djihadistes, à sécuriser cette zone riche en uranium et à faire en sorte que les communautés puissent vivre en bonne intelligence. Mais le Mali reste embourbé dans cette crise et est le théâtre d'un coup d'Etat en août 2020 puis d'un 2e en mai 2021 qui amène le colonel Assimi Goïta au pouvoir. L'opération est condamnée par l'UA, la CEDEAO, l'ONU et la France. En réaction aux sanctions, la junte au pouvoir a depuis annoncé son souhait d'un retrait des troupes françaises du territoire malien, la fin de l'opération Barkhane étant annoncée par E. Macron en juin 2021.

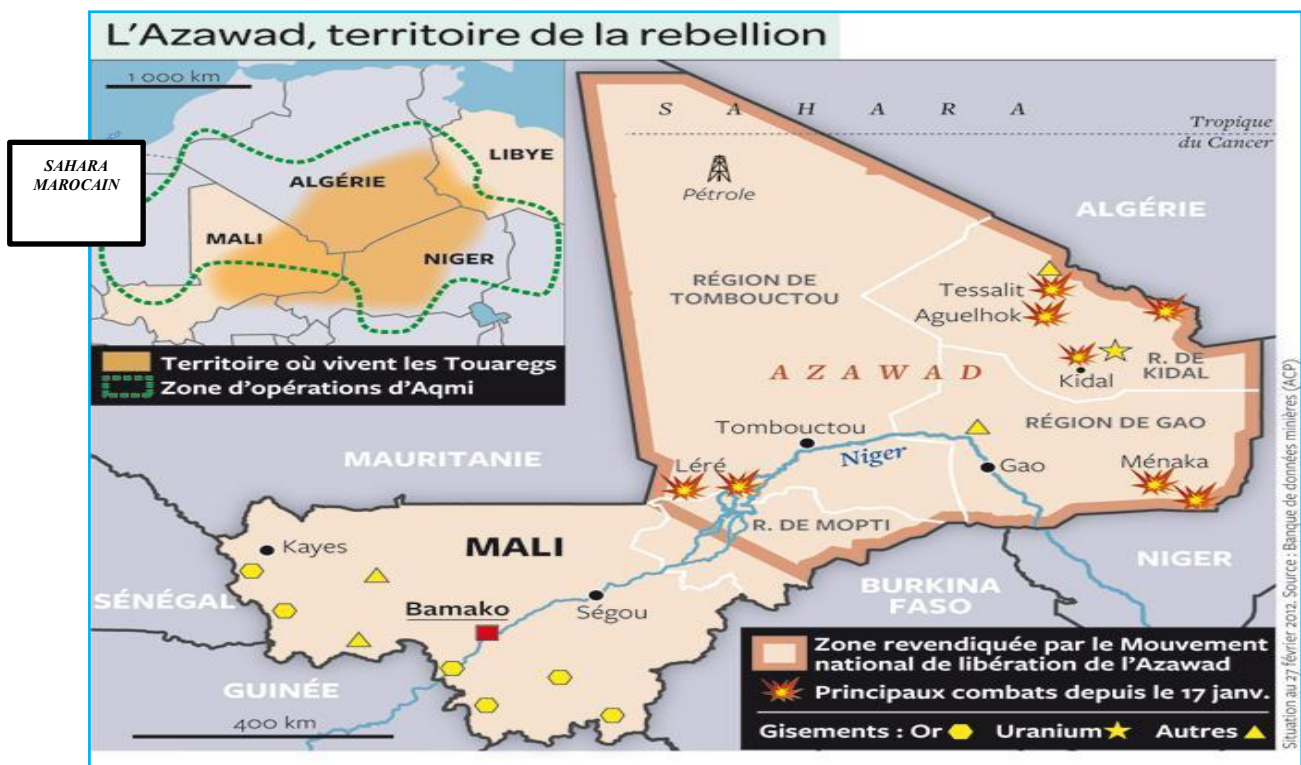
En février 2022, les alliés européens de la Task Force Takuba annoncent un retrait coordonné du Mali à cause du partenariat nouveau entre les autorités maliennes et le groupe de mercenaires Wagner (lié à Evgueni Prigojine, un proche de Vladimir Poutine), montrant la région comme un enjeu stratégique pour plusieurs puissances mondiales. Il est convenu que Takuba serait délocalisée au Niger voisin.

La rébellion Touaregs (peuple nomade d'environ deux millions d'habitants partagé entre l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie et le Niger) qui revendique la libération de l'Azawad (un territoire presque entièrement désertique situé dans le Nord du Mali).

D'autres experts parlent de trafics d'armes, de drogue... La zone conflictuelle a entraîné l'intervention militaire française afin de garantir ses approvisionnements en ressources surtout l'uranium au Niger

Il porte initialement le nom de Front de libération nationale de l'Azawad (FLNA) avant d'être rebaptisé vers la fin 2012.

Figure N°6 : Azawad, un espace conflictuel



Source : (Mali, 2012)

2.2. Les dimensions internationales des conflits et tensions

Les conflits en Afrique peuvent être alimentés par des interventions directes ou indirectes de pays étrangers qui soutiennent différents acteurs pour des raisons stratégiques, économiques ou politiques.

L'Afrique est le théâtre d'une concurrence entre les grandes puissances mondiales pour l'accès aux ressources naturelles, les marchés émergents, les partenariats économiques et l'influence politique.

L'ingérence des firmes transnationales est illustrée par l'exemple du Nigeria. Avec 840 millions de barils de pétrole produites en 2013, ce dernier est le géant pétrolier de l'Afrique et le treizième producteur mondial. L'exploitation est assez récente, les premières découvertes effectives datant de 1956. Elles ont été menées par deux majors : la BP et surtout la Shell.

L'exploitation ne va pas de soi : les gisements sont littoraux (delta du Niger et offshore), c'est-à-dire dans des territoires à majorité chrétienne, avec des ethnies sécessionnistes : Ibo, Ijaw et Ogoni. Or, le Nigeria est politiquement entre les mains des ethnies musulmanes du Nord du pays (Yoruba et Haoussa). Il en résulte une longue tradition d'affrontements (à l'image de la tragique guerre du Biafra, 1967-1970), dans lesquels le pétrole est un enjeu majeur. Lorsque, en 1993, les Ogonis s'attaquent aux installations de la Shell, celle-ci finance en partie l'armée nigériane dans ses expéditions punitives contre les rebelles. Car les infrastructures de production et de transport sont devenues des cibles privilégiées. En 2009, c'est la station de pompage d'Abiteye (groupe Shell) qui est détruite, alors que Chevron perd un de ses oléoducs par sabotage. Mais l'action directe contre les rebelles peut aussi être risquée pour les firmes.

Tableau 1 : les conflits en Afrique

Région / Pays	Conflit / Guerre civile	Causes principales	Acteurs impliqués	Impacts majeurs (sociaux, économiques, politiques)
Soudan	Guerre civile (2023-...)	Rivalités entre l'armée (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF)	SAF, RSF, populations civiles	Crise humanitaire, déplacements massifs, effondrement économique

Éthiopie (Tigré)	Conflit du Tigré (2020-2022, tensions persistantes)	Revendications identitaires et autonomie régionale	Gouvernement fédéral, TPLF, Érythrée	Famine, destructions, centaines de milliers de morts
Mali, Burkina Faso, Niger (Sahel)	Insurrections djihadistes et coups d'État	Terrorisme (AQMI, Daech), faiblesse de l'État, pauvreté	Groupes djihadistes, armées nationales, Wagner	Instabilité politique, retrait des forces françaises, crise humanitaire
Libye	Guerre civile depuis 2011	Rivalité entre factions, contrôle du pétrole	Gouvernement d'union nationale, Haftar, puissances étrangères	Fragmentation politique, économie pétrolière instable
RDC (Est)	Conflits armés (M23, groupes armés locaux)	Ressources minières, tensions ethniques	Armée congolaise, M23, Rwanda (accusé)	Déplacements massifs, exploitation illégale des minerais
Somalie	Conflit avec Al-Shabaab	Terrorisme islamiste, fragilité institutionnelle	Gouvernement somalien, AMISOM, Al-Shabaab	Attaques terroristes, insécurité chronique
Nigeria (Nord-Est)	Insurrection Boko Haram / ISWAP	Radicalisme islamiste, pauvreté, marginalisation régionale	Boko Haram, armée nigériane, ISWAP	Attentats, enlèvements, déplacements internes
Soudan du Sud	Conflit interne depuis 2013 (paix fragile)	Rivalités politiques et ethniques	Gouvernement, oppositions armées	Famine, instabilité politique, crise des réfugiés

Source : auteurs

2.3. Les organisations régionales (UA, CEDEAO, SADC...),

2.3.1. L'Union africaine

L'UA cherche à jouer un rôle dans la gouvernance mondiale. Elle tente de négocier que l'Afrique parle d'une seule voix au sein des organisations internationales. Étant donné que certaines des décisions économiques les plus importantes concernant l'Afrique sont prises en

dehors du continent, l'urgence de cette démarche s'explique d'elle-même. L'UA dispose de son propre corps diplomatique embryonnaire, avec des missions diplomatiques permanentes à Bruxelles (pour négocier avec l'UE), à Pékin, au Caire (pour négocier avec la Ligue arabe) à New York (aux Nations unies), et à Washington (pour négocier avec la Banque mondiale et le FMI).

L'un des échecs de l'UA est de ne pas avoir empêché les coups d'État en série. Il y a eu plus de 200 coups d'État depuis l'indépendance dans les années 1960. La raison évidente est que l'organisation continentale n'envoie jamais d'intervention militaire pour réprimer les putschistes, les capturer et les traduire en justice pour trahison. Il se limite à des pressions diplomatiques à leur rencontre, comme la suspension de leur adhésion.

En 2016, l'UA a lancé une campagne pour "faire taire les armes d'ici 2020". Malheureusement, cette campagne s'est avérée incapable d'empêcher les coups d'État et les insurrections terroristes de se poursuivre, de sorte que le slogan a été reformulé en "faire taire les armes d'ici à 2030". Il reste à voir si les guerres pourront être supprimées sur l'ensemble du continent africain d'ici 2030.

Un autre échec est d'amener les États membres à payer leurs cotisations annuelles. Il est clair que les sanctions actuelles de suspension, qui n'entrent pleinement en vigueur que lorsqu'un État accuse un retard de paiement de deux ans, ne sont pas dissuasives. L'UA devrait certainement suivre la pratique universelle des banques, à savoir que si un client accuse un retard de plus de deux mois dans le remboursement d'une obligation hypothécaire, des sanctions complètes sont mises en œuvre.

L'UA envoie souvent des observateurs électoraux dans les pays pour surveiller le déroulement des élections et, espérons-le, empêcher le trucage des votes sous ses diverses formes. Elle a été critiquée pour sa réticence à censurer les régimes en place qui font pencher la balance lors des compétitions électorales en faveur du pouvoir.

Promu en 2000, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) cherche à instituer des mécanismes communs à l'échelle continentale, ce qui est une première dans le monde, permettant d'accéder à un vrai développement. Il a été proposé par quelques États moteurs : Algérie, Afrique du Sud, Égypte, Nigeria, Sénégal. Mais la structure manque d'argent : son besoin en financement est estimé à 60 milliards \$, soit deux fois la somme conjointe des investissements et de l'aide internationale dont profite le continent. L'Union africaine naît en 2002 et succède à l'Organisation de l'unité africaine (1963). Son principe intégrateur repose sur des institutions communes (assemblée, conseil exécutif, commissions

de travail), ainsi que sur de grandes priorités partagées : promotion de la paix, forces d'interposition (par exemple au Darfour avec la Mission de l'Union africaine au Soudan, en Centrafrique où cela a plutôt été un échec), volonté de favoriser une meilleure gouvernance. Certes, son autorité est loin d'être absolue : manque de moyens, rivalités entre certains États, la volonté de leadership sud-africain dans l'organisation étant parfois contestée, notamment par l'Algérie et le Nigeria. Mais sa volonté nouvelle d'affirmation est indéniable, son ambition étant de devenir le « gendarme de l'Afrique » et ainsi amener à réduire les interventions étrangères.

On ne compte pas moins de quinze associations économiques interétatiques en Afrique (ce grand nombre ne pouvant que nuire à leur pertinence et à leur lisibilité mondiale). Les facteurs de rapprochement sont nombreux, à l'image des problématiques monétaires (franc CFA) qui, en Afrique de l'Ouest, structurent l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et la CEDEAO (Communauté économique pour le développement des États d'Afrique de l'Ouest). Dans certaines associations, des États poussent leur avantage : y a-t-il alors intégration ou instrumentalisation par une puissance dominante ? L'association de libre-échange de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) implique une libéralisation très asymétrique des marchés au profit de l'Afrique du Sud (fort excédent commercial).

2.3.2. CEDEAO

Cinq grands enjeux sécuritaires communs à l'ensemble des États étudiés sont mis en exergue :

- La paix et la sécurité aux frontières,
- La criminalité et les trafics illicites (drogues, armes, êtres humains, ressources naturelles) ;
- Le respect des droits de l'homme et la situation humanitaire ;
- La réforme du secteur de la sécurité (RSS) et les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles

Le Niger, le Mali et le Burkina Faso, trois pays de l'Afrique de l'Ouest dirigés par des militaires arrivés au pouvoir après des coups d'Etat, ont annoncé dimanche dernier leur retrait de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette décision est consécutive aux relations conflictuelles entre ces trois pays et l'organisation sous régionale depuis l'évènement des coups d'Etat.

2.3.3. SADC :

La Communauté de développement de l'Afrique australe est une organisation qui vise à promouvoir le développement économique de l'Afrique australe. La mission de la SADC est

de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi que le développement socioéconomique par le biais de systèmes de production efficaces, d'une coopération et d'une intégration plus importantes, d'une bonne gouvernance et d'une paix et d'une sécurité durables, de sorte que la région puisse devenir un acteur compétitif et efficace dans les relations internationales et l'économie mondiale.

2.3.4. ZLECAF :

La zone de libre-échange continentale africaine est un projet de zone de libre-échange en cours de création sur l'ensemble du continent africain.

Depuis sa mise en œuvre en 2021, la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) s'efforce de se déployer efficacement, ciblant des secteurs à fort potentiel de valeur ajoutée. Actuellement débattues au Maroc lors du 7^e sommet africain du commerce et de l'investissement "Ifrane Forum," ces initiatives visent à renforcer la compétitivité de l'Afrique sur la scène mondiale.

La Banque Africaine de Développement (BAD) souligne que la part de l'industrie manufacturière africaine dans la production mondiale est tombée à 2% en 2021, mettant en évidence la nécessité de stimuler l'industrialisation du continent. La ZLECAF se positionne comme un catalyseur, identifiant quatre secteurs prioritaires pour les dix prochaines années.

2.4. L'Afrique : terre de gouvernance mondiale en échec

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la question de la gouvernance est cruciale pour assurer la stabilité, le progrès et le bien-être des populations. L'Afrique, continent riche en ressources naturelles et culturelles, se trouve cependant confrontée à des défis majeurs en matière de gouvernance qui ont des répercussions non seulement à l'échelle continentale, mais aussi à l'échelle mondiale

L'Afrique est confrontée à une multitude de défis de gouvernance, tels que la corruption, l'instabilité politique, les violations des droits de l'homme et les inégalités économiques. Ces défis entravent le développement durable et affectent la vie quotidienne de millions de personnes sur le continent.

Plusieurs facteurs contribuent à la défaillance de la gouvernance en Afrique, notamment l'héritage colonial, les conflits internes, la corruption endémique et le manque de capacité institutionnelle.

Les défis de gouvernance en Afrique ont des répercussions mondiales, telles que les flux migratoires, les conflits régionaux et les crises humanitaires. La communauté internationale a

un rôle crucial à jouer pour soutenir les efforts visant à renforcer la gouvernance en Afrique et à promouvoir la stabilité mondiale.

Face aux défis de la gouvernance, l'Afrique doit s'engager dans des réformes profondes et durables pour promouvoir la transparence, la responsabilité et l'inclusivité. La coopération internationale est indispensable pour soutenir ces efforts et garantir un avenir meilleur pour les générations futures en Afrique et dans le monde entier.

Dans un contexte géopolitique en plein bouleversement et face à l'échec des interventions internationales, il est urgent de changer d'approche pour tenter de résoudre les conflits d'aujourd'hui. Depuis les années 1990, les interventions internationales visant à résoudre les conflits reposent toujours sur le même modèle : négociation d'un accord de paix, déploiement d'une force de maintien de la paix par l'ONU et élections sous supervision internationale.

Or si en Afrique certaines interventions ont effectivement abouti à la paix et des régimes stables (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire), on note la persistance de régimes instables et de conflits de basse intensité dans plusieurs pays : République démocratique du Congo (RDC), Soudan du Sud, Mali, Centrafrique, Somalie, etc. Cette inefficacité est due à trois raisons principales : la transformation du maintien de la paix en un outil de statu quo militaire, l'échec des élections pour renouveler la classe politique et l'absence de leadership international.

L'Afrique est désormais convoitée par les puissances émergentes mais également par les puissances industrielles pour ses ressources (biodiversité, forêts, hydrocarbures, mines, terres arables) et pour un marché qui, de 900 millions de personnes en 2010, doit en atteindre 2 milliards en 2050.

L'Afrique possède près d'un tiers des réserves minérales mondiales : 81 % du manganèse, 68 % du chrome, 55 % du platine, 44 % du vanadium, 40 % de l'or... Sans oublier les gisements en terres rares auxquelles les industries contemporaines sont si dépendantes.

Pour le pétrole, le continent ne détiendrait que 13 % des réserves prouvées, mais ses coûts d'extraction et de production sont très compétitifs. Aux côtés des trois géants de l'Afrique pétrolière que sont le Nigeria, l'Angola et la Libye, d'autres pays se hissent en bonne place, comme l'Algérie ou plus récemment la Guinée équatoriale.

Si l'Afrique dispose de ressources, elle n'est cependant pas encore en mesure de les transformer en véritable levier d'un développement durable.

Sa démographie est en passe d'en faire un "poids lourd" mondial. La population en âge de travailler "devrait exploser, passant de 430 millions à 960 millions entre 2000 et 2030, pour dépasser celle de l'Inde dans les années suivantes".

L'émergence d'une classe moyenne de plus en plus dynamique représente de nouveaux débouchés, que se préparent à conquérir les multinationales étrangères.

Selon le FMI, 22 pays subsahariens ont atteint en 2015 un PIB par habitant suffisant pour voir s'y développer une consommation de masse. : les marchés potentiels attisent toutes les convoitises.

3. Perspectives et scénarios d'avenir

Les dynamiques démographiques de l'Afrique présentent une singularité marquée, à la fois par leur intensité et par leur temporalité. La transition démographique, déjà amorcée dans la plupart des pays du continent, progresse beaucoup plus lentement qu'ailleurs, s'étalant sur une durée plus longue et à des niveaux de croissance démographique inédits. En dépit des incertitudes qui entourent toujours les projections, une certitude s'impose : l'Afrique verra sa population au moins doubler d'ici 2050, sous l'effet de l'inertie démographique.

Au-delà de cette échéance, les trajectoires restent ouvertes et dépendront fortement des politiques publiques mises en œuvre. Selon les choix opérés en matière de politiques familiales, de scolarisation – en particulier des femmes – et de capacité économique à générer des emplois pour les nouvelles générations, la population africaine pourrait être, à l'horizon 2100, de trois à six fois supérieure à celle d'aujourd'hui. Même avec une émigration accrue, le continent rassemblera probablement plus du tiers de l'humanité au cours du XXI^e siècle.

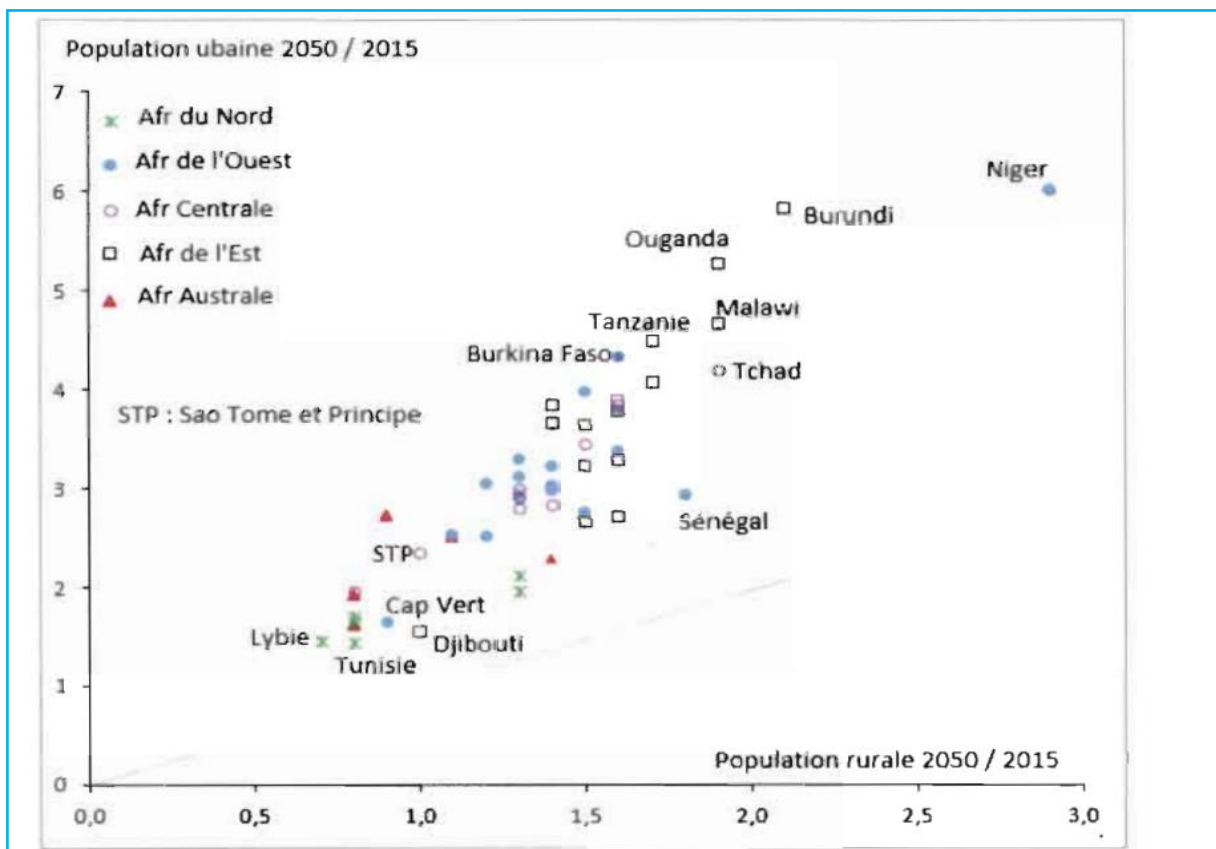
Dans ce contexte, certains mettent en avant la possibilité d'un « dividende démographique », soit un gain économique lié à une baisse rapide de la fécondité entraînant une hausse relative de la population active (Bloom, 2003 ; Canning et al., 2016). Ce mécanisme a contribué à la croissance de plusieurs pays asiatiques, mais son occurrence en Afrique paraît peu probable : la baisse de la fécondité demeure trop lente et la création d'emplois insuffisante pour absorber l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail (Cleland et Machiyama, 2017). Si dividende il y a, il resterait limité à quelques pays et ne surviendrait qu'à plus long terme.

Les perspectives migratoires sont, elles aussi, difficiles à anticiper en raison de la multiplicité des facteurs en jeu. Les pays d'Afrique intertropicale, notamment en Afrique de l'Est, devront affronter simultanément une croissance rurale et urbaine soutenue. À cela s'ajoute l'impact attendu du changement climatique, qui renforcera la vulnérabilité de certaines régions et accentuera les pressions migratoires, sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément l'ampleur. Contrairement à l'exode massif de l'Europe vers le Nouveau Monde au XIX^e et au début du XX^e siècle, l'Afrique ne pourra envisager un scénario comparable. Toutefois, les migrations extracontinentales, en particulier vers l'Europe, devraient s'intensifier. Dans cette

perspective, l'enjeu n'est pas tant de les freiner que d'apprendre à les gérer comme un levier de codéveloppement, dans un contexte où l'Europe connaît un vieillissement démographique marqué.

Enfin, il convient de rappeler que les dynamiques démographiques ne sont pas figées : elles peuvent être infléchies par les politiques et les transformations sociales. Néanmoins, l'inertie des tendances actuelles rend le futur démographique africain d'ici 2050 largement prévisible, avec une croissance soutenue et une recomposition de la structure par âge déjà inscrites dans la réalité d'aujourd'hui.

Figure N° 7 : Évolution par pays, des populations urbaine et rurale entre 2015 et 2050



Source : (Pilon & Pison, 2020)

Conclusion

La présente étude, intitulée « L’Afrique en perspective : histoire, territoires, cultures et enjeux géopolitiques et géoéconomiques du développement », a permis de mettre en évidence la complexité et la richesse des dynamiques africaines. Loin des représentations réductrices qui enferment trop souvent le continent dans une lecture centrée sur les crises et les vulnérabilités, l’analyse montre que l’Afrique constitue un espace en mouvement, traversé par des héritages historiques profonds, des mutations socio-culturelles permanentes et des repositionnements stratégiques dans l’ordre mondial.

L’histoire du continent, marquée à la fois par la diversité des trajectoires précoloniales, l’impact durable de la colonisation et les défis postcoloniaux, éclaire les structures politiques, économiques et sociales contemporaines. Ces héritages ne doivent pas être considérés uniquement comme des contraintes, mais également comme des clefs de compréhension pour saisir la manière dont l’Afrique invente, dans ses territoires et par ses cultures, des voies de résilience et de recomposition.

Sur le plan géopolitique et géoéconomique, l’Afrique occupe une position de plus en plus stratégique dans un monde globalisé en recomposition. La compétition pour l’accès à ses ressources naturelles, les rivalités d’influence entre puissances établies et émergentes, ainsi que les ambitions de ses propres États et organisations régionales, dessinent un champ de tensions mais aussi d’opportunités inédites. L’avenir du continent repose dès lors sur sa capacité à renforcer son intégration régionale, à diversifier ses partenariats, et à construire des politiques publiques capables de concilier souveraineté, stabilité et ouverture.

En définitive, penser l’Afrique en perspective, c’est reconnaître que son développement ne saurait être réduit à une simple transposition de modèles exogènes. Il doit se concevoir comme un processus endogène, fondé sur l’affirmation des identités culturelles, l’appropriation des ressources territoriales et la mise en place de stratégies collectives de long terme. C’est à cette condition que le continent pourra transformer ses fragilités en leviers de puissance et s’imposer comme acteur incontournable des équilibres mondiaux du XXI^e siècle

BIBLIOGRAPHIE

- Abline, G. L. (2006). Sur un nouveau principe général de droit international : L'uti possidetis [PhD Thesis, Université d'Angers].
- Akoto Tamakloe, D. D. (2023). Analyse de l'impact de la dette publique sur la croissance économique des états membres de la CEDEAO. [PhD Thesis, Université Moulud Mammeri].
- Bank, A. D. (2017). Perspectives économiques en Afrique 2017 Entrepreneuriat et industrialisation : Entrepreneuriat et industrialisation. OECD Publishing.
- Ben Hacen, N. (2020). La contribution des produits forestiers au développement local de la Wilaya de Tizi Ouzou : Illustration<< filière liège [PhD Thesis, Université Mouloud Mammeri].
- Benabdallah, Y. (2009). Rente et désindustrialisation. Confluences Méditerranée, 71(4), 85-100.
- Bouquet, C. (2003). L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges. Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux, 56(222), 181-198.
- Brunet-Jailly, E. (2018). Les disputes frontalières : Territoriales, positionnelles et fonctionnelles. L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, 33.
- Buttoud, G. (2001). Gérer les forêts du Sud : L'essentiel sur la politique et l'économie forestières dans les pays en développement.
- Carmona, J. G. (2023). Afrique, changement climatique et résilience : Défis et opportunités. Les Éditions Utopia.
- https://www.memento.fr/article_22-01-2023-commerce-la-chine-a-la-conquete-de-l-afrique
- Da Piedade, S. A. C. (2024). Essays on the competitiveness and export performance of African economies [PhD Thesis, Université Clermont Auvergne]. <https://theses.hal.science/tel-04708964/>
- Damon, J., & Igue, O. J. (2003). L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale : Quels atouts possibles ? KARTHALA Editions.
- Diaby, F. S. (2014). Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : Quels objectifs, quelle coopération ? [PhD Thesis, Université Nice Sophia Antipolis].
- Doumbia, S. (2019). II. Les investissements territorialisés en Afrique Subsaharienne. L'esprit économique, 83-156.

- Dufrière, N. (2023). La Dette au XXIe siècle. Comment s' en libérer. Odile Jacob.
- Dulucq, S. (2009). Ecrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale : XIXe-XXe siècles. KARTHALA Editions.
- FMI, A. A. S. et S. H. D. A. du. (s. d.). Les enjeux en Afrique subsaharienne en six graphiques. IMF.
- Fontanel, J. (2024). L'endettement public, un facteur de fragilité politique, sociale et internationale de la France [PhD Thesis, Economistes contre la Course aux Armements].
- Foucher, M. (2014). Frontières d'Afrique. CNRS éditions.
- Gelb, A. (2010). Diversification de l'économie des pays riches en ressources naturelles. Washington DC: Fond Monétaire International.
- Gounin, Y. (2014). Michel Foucher. Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe. Afrique contemporaine, 250(2), 158-159.
- Intelligence, fDi. (2025, juillet 9). UAE boosts neighbourhood influence with record north Africa FDI.
- Izard, M. (1970). Introduction à l'histoire des royaumes mossi (1). FeniXX.
- Joyeux, A., Auburtin, É., Billmann, B., Dubois, S., Laumonier, L., & Brenneur, P. (2017a). Chapitre 8. Géodynamique continentale de l'Afrique, du Proche et Moyen-Orient. Concours & Examens, 249-308.
- Joyeux, A., Auburtin, É., Billmann, B., Dubois, S., Laumonier, L., & Brenneur, P. (2017b). Chapitre 8. Géodynamique continentale de l'Afrique, du Proche et Moyen-Orient. Concours & Examens, 249-308.
- Lasserre, F. (2025). Étiquette : Chine. Mars, 2025, 3.
- Mali : AZAWAD et AQMI même combat, mais chacun pour soi ? (2012, avril 6). Konakryexpress - Le blog d'Abdoulaye Bah.
- Pairault, T. (2018). La Chine en Afrique : Un fournisseur de marchandises et un prestataire de services plutôt qu'un investisseur. Afrique-Chine-Europe : Premier laboratoire d'idées sur l'Afrique, la Chine et l'Europe. <https://www.pairault.fr/sinaf/doc/passerelles2018.pdf>
- Perspectives économiques mondiales. (s. d.). Consulté 8 septembre 2025, à l'adresse <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/global-economic-prospects>
- Peya, M. I. (2021). Le Bassin du Congo. Monde sans lui, monde sans vie.
- Pilon, M., & Pison, G. (2020). Quelles perspectives démographiques pour l'Afrique d'ici 2050. Prospectives du développement, Paris, Karthala Gemdev.

- Plassais, H. (2022). La Chine, un acteur responsable, révisionniste ou réformiste ? : Les enjeux onusiens dans les livres blancs de la défense chinoise 1995-2020.
- Puloc'h, M., & Chetboun, D. (2021). II/Quelle émergence pour le continent africain ? Repères, 25-37.
- Rédaction, la. (2022, mai 8). Afrique subsaharienne : Les risques qui pèsent sur les perspectives. L'économiste du Bénin.
- Ruggiu, F.-J. (2018). Des nouvelles France aux colonies—Une approche comparée de l'histoire impériale de la France de l'époque moderne.
- Sary Ngoy, B. (2021). La politique monétaire africaine face à la crise sanitaire de la Covid-19 : Cas de la République Démocratique du Congo.
- Sersiron, A. (2021). Libéralisme ou capitalisme ? Recherches sur la question du meilleur régime économique [PhD Thesis, Sorbonne Université].
- Tellenne, C. (2023). L'Afrique demeure à l'écart de la mondialisation et des rapports de puissance internationaux. Idées reçues, 173-186.
- Thiam, A. B. (2024). Les dimensions sociales des projets agroécologiques en agriculture au Sénégal : Le point de vue des acteurs de terrain.
- Tinguiri, K.-L. (2016). La démocratie dans des États fragiles : Une illusion africaine de développement ?
- Torre, A., & Kirat, T. (2008). Territoires de conflits : Analyses des mutations de l'occupation de l'espace.